# LES LOISIRS

Plan

***********************

Tentative de définition : ..... 2
I. Historique des loisirs. ..... 3
II. Une approche sociologique du concept de loisirs. ..... 4
III. Les fonctions des loisirs. ..... 7
IV. Les politiques des loisirs en France depuis 1936. ..... 11
V. Travail et loisirs : un divorce apparent. ..... 12
VI. Vers une « civilisation des loisirs » ? ..... 14
Conclusion. ..... 16

***********************

> *« Tout ce que l'homme a fait, et qui l'a fait homme, eut pour première fin, et pour condition première, l'idée et l'acte de constituer des réserves. Des réserves du loisir. »*
> P. Valéry, *Regards sur le monde actuel*

Les anciens Romains, imitant en cela les Grecs, divisaient la vie en deux zones. Ils appelaient la première *otium*. Ce mot qu'il convient de traduire par *loisir* ne signifie toutefois pas absence de travail, mais occasion de s'occuper de ce qui est proprement humain: la vie publique, les sciences, les arts.
La seconde zone, caractérisée par les efforts nécessaires à la satisfaction des besoins vitaux - et pour rendre ainsi possible l'otium - les Romains l'appelaient *negotium* (nec, otium), indiquant par là le caractère négatif de ces activités par rapport à celles qui portent sur les choses proprement humaines. On aura reconnu notre mot *négoce* dans le mot negotium.

Pendant longtemps, le loisir intérieur, l'otium, a été un idéal à ce point incontesté qu'il demeurait présent à l'intérieur du travail de bien des gens: l'artisan, le paysan propriétaire, le membre d'une profession libérale. Dans tous ces cas, le travail était caractérisé par un temps poreux, comportant des intervalles plus ou moins longs que l'on pouvait déterminer à sa guise pour les consacrer aux activités gratuites, proprement humaines. À défaut de pouvoir jouir de l'otium dans toute sa plénitude, on l'introduisait dans son travail, quand la chose était possible. Ou plutôt, l'otium était le fond du temps dans les deux sens du terme, base et réserve. Sur ce fond, on prélevait, avec un sens aigu de la limite, les intervalles nécessaires à ce que nous appelons le travail. Au cours des temps modernes, la situation s'est progressivement inversée. C'est le travail qui constitue le fond du temps, l'idéal à ce point incontesté qu'il déteint sur les intervalles de temps libre que l'on parvient, du moins dans les professions jadis libérales, de plus en plus difficilement à lui arracher.


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.

LES LOISIRS

## *Tentative de définition :*

Au pluriel, les loisirs désignent ces **activités librement choisies en fonction des goûts et aspirations de chacun**. Même si certaines activités prédominent (sport, voyages, télévision), la gamme des activités de loisir est pratiquement illimitée, puisqu'elle dépend des motivations de chaque individu.

Une seconde définition rangerait sous l'appellation « loisirs » **toute activité résultant d'un libre choix et propre à procurer un sentiment de liberté à la personne dans l'exercice d'une activité** ;les loisirs seraient alors avant tout une attitude psychologique de l'individu. A partir de cette définition, n'importe quelle activité peut être vécue comme loisir puisque tout dépend de l'état d'esprit dans lequel on pratique cette activité. Même le travail peut, selon cette conception, prendre la forme d'un loisir.
C'est bien entendu l'ensemble de ces significations qu'il faut prendre en compte lorsqu'on parle de loisirs.

Joffre Dumazedier a tenté une définition plus fine encore du loisir en lui donnant quatre conditions :

- Il doit être une libération des obligations
- Il doit être désintéressé
- Il doit procurer une satisfaction hédoniste
- Il doit être lié aux besoins d'un individu face à la société

A première vue, les loisirs concernent spécifiquement l'individu puisqu'ils dépendent de son libre choix, de l'exercice de sa liberté. Mais outre le fait que les divers déterminismes sociaux conditionnent relativement le choix de l'individu, les loisirs, par l'ampleur qu'ils ont prise, sont bien devenus un phénomène de société, et ont donné naissance à nombre d'analyses sociologiques.

L'abaissement progressif de la durée du travail, l'augmentation du temps libre touchent toutes les catégories de la population active. Ainsi, le temps libre, qui était autrefois marginal, tend à devenir capital. Non seulement parce que sa durée augmente, mais plus encore par le moment privilégié qu'il représente pour satisfaire des besoins d'autant plus nombreux que la vie de travail s'uniformise, se mécanise et laisse de moins en moins de place à l'expression propre du salarié. Dans cette perspective, le loisir s'oppose au travail, il en constitue l'antidote.

Néanmoins, le droit au loisir est devenu une revendication sociale fondamentale. Les syndicats ont appuyé avec force les revendications dites « qualitatives » (réduction de la durée de travail, abaissement de l'âge de la retraite, amélioration de la qualité de la vie et des loisirs). Pourtant, malgré le développement rapide des loisirs, ceux-ci n'occupent pas la place que certains leur avaient prédite au début des années soixante :peut-on encore, dès lors, parler d'une progression vers la « civilisation des loisirs » ?


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

## I. Historique des loisirs.

La conception des loisirs a fortement évolué au cours des siècles, en fonction des divers modèles d'organisation sociale.

### I.1. Les Grecs et l'oisiveté.

On a souvent considéré la civilisation grecque comme un âge d'or. Mais le loisir n'y fait pas exception, et l'on désigne volontiers cette civilisation comme une de celles qui a le mieux permis l'accomplissement de l'homme dans le loisir. Le citoyen grec menait une vie de loisirs, où rien ne comptait que la pleine expression de ses nobles virtualités ;il ne pouvait être question de travailler, puisqu'il était jugé dégradant et à ce titre réservé à la caste des esclaves. Travail et loisirs s'excluaient l'un l'autre, ils faisaient partie de deux ordres différents, sans aucun rapport. Cette relation d'exclusion travail-loisir se retrouve dans l'étymologie : le loisir en grec se traduit par *scholé* qui signifie tout à la fois loisir et instruction. Ainsi, ils considèrent que le développement des loisirs et le profit que l'on peut en tirer vont de pair avec l'élévation du niveau culturel. *A-scholé* définit le travail, l'état de servitude. On retrouve également cette relation d'exclusion en latin dans les termes mêmes d'*otium* et *negotium*. Le loisir, tel qu'il était compris par les Grecs impliquait donc d'appartenir à une certaine caste et de jouir de l'état d'oisiveté ; c'est pourquoi il vaut mieux parler d'oisiveté que de loisir proprement dit.

### I.2. Les loisirs dans les sociétés préindustrielles.

On retrouve le même clivage entre une caste oisive qui dépense son temps et la grande masse des serfs voués au travail. Le temps libre de ces sociétés ne peut cependant se comparer aux loisirs modernes. Il résulte des aléas climatiques, de la mauvaise saison pendant laquelle le travail agricole est rendu impossible. Cette inactivité forcée est davantage considérée comme une malédiction que comme une source éventuelle de loisir. Les rares jours fériés sont imposés par l'Eglise, souvent contre la volonté des paysans. Le caractère obligatoire de ces manifestations, leur ritualisation les soumettent à des normes qui excluent le libre-arbitre de ceux qui y participent. Il n'existe pas pour autant un temps homogène qui soit réservé aux loisirs.

### I.3. Le XIXè siècle et la négation des loisirs.

Avec l'apparition des premières sociétés industrielles, la nature du travail va évoluer sans pour autant libérer un temps homogène pour les loisirs. Avec l'exode rural, les conditions de vie se transforment, les paysans découvrent le travail permanent dans les villes ; la pression du travail sur l'individu va s'accroître, ne lui laissant que le temps minimum pour la reconstitution de sa force de travail. Il faut attendre le 24 mars 1841 pour qu'une loi limite le travail des enfants à douze heures par jour. Ce n'est qu'en 1884, avec la loi Waldeck-


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.



Rousseau que les syndicats ont la liberté de se constituer ; la limitation du travail à dix heures par jour n'intervient que le 30 mars 1900.

Au niveau idéologique, **le travail devient la valeur centrale du système social**, valeur sur laquelle se construit la nouvelle société qui voit l'ascension d'une classe bourgeoise qui fustige les oisifs, parasites de la société. Cette idéologie du travail donne naissance à une véritable morale du travail, héritière du puritanisme protestant, que l'on retrouve chez Max Weber. Le loisir est critiqué du double point de vue de l'économie et de la morale : de fait, il est improductif, incite à la consommation même, et il prédispose à l'oisiveté et aux relâchements des mœurs générateurs de comportements déviants par rapport à une morale rigide du travail. Il n'y a pas jusqu'à Saint-Simon qui condamnent les loisirs car l'oisiveté est un crime contre la société et tous ceux qui la composent, à commencer par les ouvriers.

C'est dans un tel contexte que le gendre de K.Marx, **Paul Lafargue** écrit un livre resté célèbre par son titre : le droit à la paresse (1884). Pour lui, le loisir est une catégorie bourgeoise ;il est réservé à cette nouvelle caste qui a détrôné l'aristocratie. Lafargue oppose ainsi les mœurs oisives des bourgeois, et leur consommation dispendieuse, au travail harassant des prolétaires. Pour lutter contre ce loisir bourgeois, Lafargue exhorte les ouvriers à réduire d'eux-mêmes leur temps de travail, à revendiquer un droit à la paresse.
Le premier ouvrage consacré aux loisirs est celui de **T. Veblen** qui écrit en **1899** *La théorie de la classe de loisir.* Son analyse vise à montrer de quelle façon loisirs et consommation sont liés ; il montre par ailleurs que le loisir peut être un symbole de classe, et qu'il se traduit par une consommation effrénée d'objets censés apporter de nouvelles satisfactions, alors qu'ils obéissent surtout à un souci de distinction sociale.

## II. Une approche sociologique du concept de loisirs.

Le temps libéré du travail professionnel est occupé d'abord par les tâches familiales et les transports. Le temps de reste est le temps libre. Lui-même peut être rempli par des activités d'engagement sociospirituel ou sociopolitique et par des loisirs, activités orientées en priorité vers la satisfaction individuelle ou sociale de soi-même.

Une enquête internationale, réalisée en 1966, sur les budgets temps des zones urbaines de douze pays (A. Szalaï, 1966) nous a révélé que partout **les activités de loisir en tout genre occupent plus de 90 % du temps libre**. La durée du temps libre (de 32 à 40 heures par semaine en moyenne selon les pays) et la structure du loisir varient avec le marché, les classes, les régions, mais partout le loisir domine largement le temps libre. Ni les différences de culture (Belgique ou Cuba), ni les inégalités de production et de consommation (Pérou ou France), ni les oppositions des systèmes sociopolitiques (États-Unis et ex-U.R.S.S.) ne modifient cette prépondérance des loisirs dans le temps libre.
On peut alors classer les loisirs selon quatre caractéristiques précises, ainsi que l'a montré le sociologue **Joffre Dumazedier** dans son ouvrage *Vers une civilisation des loisirs ?*


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

### II.1. Caractère libératoire.

Les loisirs résultent d'un libre choix. Ils sont évidemment soumis, comme tous les faits sociaux, aux déterminismes de la société. De même, ils dépendent des relations sociales, donc des obligations qui naissent des groupements et organismes nécessaires à leur exercice (discipline d'une équipe de sport, règlement d'un ciné-club). Mais ils impliquent la libération des obligations institutionnelles imposées par les organismes de base de la société. Par rapport à ces dernières, les obligations qui viennent des organismes de loisir, même quand elles sont sévères, ont un caractère secondaire. Les loisirs impliquent dialectiquement ces obligations fondamentales. Ils s'oppose à elles tout en les supposant. Ils postulent qu'elles finissent pour qu'ils commencent, et se définissent par rapport à elles. Ainsi, d'abord libération du travail professionnel qu'impose l'entreprise, le loisir est aussi libération du travail scolaire qu'impose l'école. Lorsque l'activité de loisir se transforme en obligation professionnelle (le sportif amateur qui devient professionnel), en obligation scolaire (la séance de cinéma qui devient rituelle), en obligation familiale (promenade imposée), en obligation politique ou religieuse (kermesse de propagande), elle change de nature du point de vue sociologique, même lorsque son contenu technique n'a pas changé, même lorsque l'activité procure à l'individu des satisfactions semblables.

### II.2. Caractère désintéressé.

Sur le plan de la finalité le caractère désintéressé du loisir est le corollaire de son caractère libératoire. Il n'est fondamentalement soumis à aucune fin lucrative comme le travail professionnel, à aucune fin utilitaire comme les obligations domestiques, à aucune fin idéologique comme les devoirs politiques ou spirituels. Dans le loisir, **les jeux**, l'activité physique, artistique, intellectuelle ou sociale ne sont au service d'aucune fin matérielle ou spirituelle imposée par la société.

Il s'ensuit que, sans se convertir en obligation, si le loisir obéit partiellement à une fin lucrative, utilitaire ou engagée, il est partiel; c'est un «semi-loisir». Tout se passe comme si le cercle des obligations et engagements primaires interférait avec celui du loisir pour produire, à l'intersection, le semi-loisir. Il en est ainsi lorsque le sportif est payé pour une partie de ses activités; lorsque le pêcheur à la ligne vend quelques poissons, ou que le jardinier amoureux des fleurs cultive quelques légumes pour se nourrir; lorsque le passionné de bricolage fait des réparations à la maison; lorsque quelqu'un va à la fête civique pour l'amusement plutôt que pour la cérémonie ou quand un employé lit une œuvre littéraire pour pouvoir montrer à son chef de service qu'il l'a lue...

### II.3. Caractère hédonistique.

D'abord défini négativement par rapport aux obligations et aux finalités imposées par les organismes de base de la société, le loisir se définit positivement par rapport aux besoins de la personnalité, même quand celle-ci les réalise dans un groupe de son choix. Dans la presque totalité des enquêtes empiriques, le loisir est marqué par la recherche d'un état de


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 9 pages.



satisfaction de l'individu, pris comme une fin en soi. Cette recherche est de nature hédonistique. Certes **le bonheur** ne se réduit pas au loisir, il peut accompagner l'exercice des obligations sociales de base. Mais la recherche du bien-vivre, du plaisir, de la joie est un des traits fondamentaux du loisir de la société moderne. Marthe Wolfenstein a parlé à son sujet d'une «éthique du divertissement» (*fun morality* ). Dans le loisir, la recherche d'un état de satisfaction est bien la condition première de toute tension, de toute attention, de toute concentration. Elle peut être aussi un effort volontaire, une joie différée. Le caractère hédonistique est si fondamental dans le loisir que, lorsqu'il ne procure pas la joie, la jouissance attendue, son caractère est trahi: «Ce n'est pas intéressant», «ce n'était pas drôle». Le loisir est alors un loisir appauvri.

### II.4. Caractère personnel.

Toutes les fonctions manifestes du loisir exprimées par les intéressés eux-mêmes répondent aux besoins de l'individu, face aux obligations primaires imposées par la société. Le loisir est directement lié à la détérioration possible de l'individu (par exemple l'alcoolisme) ou à la libre défense de son intégrité contre les agressions d'une société industrielle et urbaine de plus en plus éloignée des conditions de vie naturelles, de plus en plus chronométrée, de plus en plus organisée.

D'une part, il offre à l'homme les possibilités de se libérer des fatigues physiques ou nerveuses qui contrarient les rythmes biologiques de la personne: il est pouvoir de récupération, ou de désœuvrement. D'autre part, il offre la possibilité de se libérer de l'ennui quotidien qui naît des tâches parcellaires et répétitives. Enfin, il permet à chacun de sortir des routines en donnant accès à un libre dépassement de soi-même. Le loisir le plus complet est celui qui peut satisfaire ces trois besoins de l'individu, ces trois fonctions fondamentales irréductibles les unes aux autres. Tout loisir qui n'offre pas ces trois genres de choix est incomplet du point de vue des besoins de la personnalité dans une société moderne.

Mais, jusqu'à ce jour, ce sont surtout les congés payés annuels qui ont permis aux activités de loisir leur expansion la plus spectaculaire: avant 1936, moins de 10 % des travailleurs pouvaient bénéficier des voyages de vacances. Les congés payés légaux furent d'abord de douze jours. En 1989, en moyenne, environ 60 % des travailleurs français partent en vacances et environ 28% prennent déjà des vacances d'été et des vacances d'hiver (I.N.S.E.E., 1990). Si l'on additionne les jours libérés à la fin de chaque semaine et à la fin de l'année de travail, on arrive à totaliser aujourd'hui environ cent cinquante jours sans travail professionnel par an pour la moyenne des travailleurs.

Enfin, le non-renouvellement de la population active combiné à un chômage endémique ont plutôt fait du financement des retraites la question majeure des années quatre-vingt-dix. La question de l'aide aux vieillards économiquement faibles est liée à celle de l'aménagement du troisième âge où le loisir prend une importance croissante: c'est le «loisir de la fin de la vie». Le loisir a ainsi été valorisé dans le mouvement du troisième âge. Malgré des minorités encore privées du nécessaire, de plus en plus de retraités ont refusé de borner


© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.